



1 / 1

**La directrice académique,**  
directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale de la Meuse

à

**Mesdames et Messieurs les maires de Meuse**

Bar-le-Duc, le 3 décembre 2013.

Service  
Division des Projets et des Moyens

Dossier suivi par  
**Anne Burnel**  
Chef de division  
Références

Téléphone  
03 29 76 69 87

Télécopie  
03 29 76 63 66

Mél  
dpm55@ac-nancy-metz.fr

Cité administrative  
24 ave du 94ème R.I.  
BP 20564  
55013 BAR-LE-DUC

Téléphone du standard  
03 29 76 63 63

**Objet:**

**Grille de critères pour la validation des  
Projets Educatifs Territoriaux (PEDT)**

**Référence:**

Circulaire MEN n°2013-036 du 20 mars 2013

**Pièce jointe:**

Grille de critères commune EN-DDCSPP-CAF

Madame le maire, Monsieur le maire,

Dans le cadre de la validation des PEDT qui me seront prochainement proposés, je porte à votre connaissance une grille de critères élaborée conjointement par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, ceux de la Caisse d'Allocations Familiales, et mes services.

Je vous rappelle que la proposition de l'organisation du temps scolaire est soumise à l'élaboration d'un avant projet de PEDT uniquement lorsqu'elle déroge au cadre national (durée de la journée 5h30, utilisation du samedi matin). L'élaboration d'un PEDT devient indispensable lorsque l'organisation des activités périscolaires nécessite un financement CAF ou une dérogation pour demande d'assouplissement du taux d'encadrement.

Chaque PEDT, après avoir été envoyé en premier lieu à la DSDEN, puis transmis par mes soins à la DDCSPP, sera examiné au travers de cette grille pour les éventuelles demandes de dérogation en matière d'horaire des écoles et/ ou des conditions d'encadrement.

L'ensemble de ces critères de référence a pour but de faciliter la validation du projet en aval par nos services respectifs. Ainsi les collectivités connaîtront en amont les points de vigilance des différents services de l'Etat.

Cette grille communément approuvée sera jointe en annexe aux projets et reste disponible sur le site de la DSDEN 55 pour une meilleure diffusion.

Je vous prie d'agréer, Madame le maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Annie DERRIAZ